

Retour sur la question du service public d'eau potable

Article publié sur le blog de EAU SECOURS ORLEANAIS 45

Le 8 Février 2019

Après la publication sur son blog du dernier article d'Eau Secours "***Eau: qu'apporte la Métropole à ses habitants?***" notre association a rencontré, le 31 Janvier, le Vice-Président délégué à l'eau potable de la Métropole, Christian Thomas, et le Directeur du cycle de l'eau et des réseaux d'énergie, Arnaud Soulé.

Cette rencontre arrivait après plusieurs réunions, à l'initiative de la Métropole, permettant de revoir en détail les questions écrites qu'EAU SECOURS posait en Commission Consultative des Services Publics (CCSPL).

EAU SECOURS apprécie tout à fait ces réunions et la qualité des échanges qui en découlent. Nous souhaitons qu'elles puissent se renouveler.

Cette rencontre du 31 janvier s'est effectuée dans un climat assez tendu. Il a été reproché à l'article d'Eau Secours d'être inexact, voire mensonger sur certains points, et remettant en cause l'expérience et la qualité des échanges précédents. Cette réunion, qui a duré près d'une heure, a permis de s'expliquer sur des incompréhensions de part et d'autre. Eau Secours y a notamment réaffirmé que cet article ne visait aucunement ses interlocuteurs.

Mais elle a aussi mis en évidence des divergences dans nos analyses de la situation.

Il est vrai que des erreurs figuraient dans cet article de notre blog :

- Veolia gérait 3 communes en 2017 (Ormes, Saint-Jean-le-Blanc et Saint-Denis-en-Val) et non une seule
- Le marché passé avec Veolia ne concerne que la production d'eau potable des 9 communes en régie. En fait il ne fait que reprendre ou amplifier ce qui se passait avant 2019; les régies confiaient déjà une partie ou la totalité de leur production d'eau potable à des opérateurs privés par le biais de marchés.

Cette décision de la métropole pour le service d'eau potable, annoncée à la CCSPL du 11 Septembre 2018, avait déjà amené cette intervention d'Eau Secours :

« la maîtrise de la collectivité sur service essentiel passe, pour EAU SECOURS, par une gestion en régie. Il indique que l'association EAU SECOURS ne sera certainement pas d'accord sur le fait qu'à l'avenir 9 communes seraient en régie et toutes les autres en DSP. Pour l'assainissement, il estime qu'il y a un équilibre mais, pour l'eau, ce n'est pas le cas car cela ferait à peine un tiers pour deux tiers. Il pense qu'il n'y aurait donc pas d'équipe en régie dans la Métropole suffisamment forte pour avoir les compétences techniques suffisantes garantissant la maîtrise de la collectivité sur ce service pour l'avenir. »

Depuis, Eau Secours fait ce constat : la rationalisation ou le pragmatisme évoqués par la Métropole conduisent à un renforcement très important de Veolia sur son territoire de 22 villes, que ce soit par le biais d'un marché ou d'une DSP. L'eau de toutes les communes de la Métropole est maintenant entre les mains de Suez et Veolia, soit partiellement, soit totalement pour sa production.

La Métropole nous affirme que cette gestion actuelle de l'eau des 22 communes ne préfigure en rien le choix des futurs modes de gestion de l'eau et de l'assainissement qui prendront effet le 1er janvier 2024 et qu'elle est plutôt encline à un équilibre entre public et privé. Mais, en 2020, après les élections Municipales, la composition du Conseil Métropolitain ne sera plus la même et c'est ce futur Conseil Métropolitain qui choisira comment seront gérés l'Eau et l'Assainissement.

Comme Eau Secours l'a déjà dit, la mise en place d'une forte régie pour l'eau potable et la consolidation de la force actuelle du service d'assainissement sont tout à la fois la seule garantie d'avenir et une chance à saisir lors de cette redéfinition totale des deux services au 1er janvier 2024. Si on parle d'équilibre ceci ne peut pas être une répartition public-privé du type « un cheval-une alouette ». Auquel cas, ce qui aurait été un plus par rapport à la situation actuelle deviendrait un abandon de fait aux mains des SUEZ - VEOLIA..

Eau Secours veut bien faire confiance aux décideurs actuels partageant cette appréciation, même si nos objectifs ne se recouvrent pas totalement. Mais on ne peut en aucun cas avoir à-priori la même attitude vis-à-vis de la future assemblée.

Quelles décisions prendront les élus pour gérer l'eau et l'assainissement ? Sauront-ils s'affranchir de postures idéologiques favorisant le privé? (c'est une vraie question pour notre association à laquelle il est reproché ses partis-pris idéologiques..).

Et surtout : comment seront pris les avis des citoyens-usagers sur lesquels repose entièrement le coût de ces services ??



Eau Secours souhaite qu'il y ait des discussions, des débats autour de l'eau, y compris pendant la campagne pour les Municipales et souhaite que les citoyens soient associés d'une manière ou d'une autre à la décision sur les modes de gestion. C'est pourquoi notre association a participé à l'organisation d'une réunion le 1er février, première réunion où seront mis sur la table les enjeux qui interpellent, dès maintenant, les citoyens et usagers de ces services publics.



55 personnes ont participé à cette soirée. Les échanges les plus nombreux ont concerné l'avenir de l'eau dans notre Métropole. Cette réunion a été suivie le lendemain par une séance de travail et de réflexion qui a regroupé les personnes déterminées à œuvrer avec Eau Secours pour que les citoyens soient acteurs dans les choix des modes de gestion de l'eau et de l'assainissement en 2024.

Si vous souhaitez nous rejoindre et travailler avec nous sur le devenir des services Eau et Assainissement, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante: ESO-45@gmx.fr